



Abris de fortune : fiche pédagogique

Introduction

Depuis 2022, un groupe d'étudiant-e-s du campus namurois se rassemble autour de la création du podcast le « Monde allant vers ». Du choix des sujets à l'enregistrement, ce sont elles et eux qui sont à la barre !

Ce projet a pour objectifs de favoriser la réflexion critique, de permettre l'expression collective des étudiant-e-s et d'aboutir à la production de contenus à destination d'autres jeunes.

Comme la plupart des productions de la FUCID, les épisodes de ce podcast s'inscrivent dans une ligne éditoriale⁰¹ qui vise à porter un regard critique sur le monde et notre modèle de déve-

loppement, et à s'engager pour un monde plus juste, solidaire et écologique.

Aujourd'hui, « Le Monde allant vers » compte plusieurs épisodes⁰² qui peuvent s'écouter seuls ou être accompagnés d'une animation qui permet d'aller plus loin en questionnant et en débattant des sujets abordés. Ceci est la fiche pédagogique pour réaliser l'animation qui accompagne l'épisode « Abris de fortune ».

#01 Pour en savoir plus sur la ligne éditoriale de la FUCID : <https://www.fucid.be/notre-ligne-editoriale/> #02 Pour retrouver tous les épisodes du « Monde allant vers » : <https://www.fucid.be/autres-publications/>

OUTIL PÉDAGOGIQUE 2023 | 02

FUCID ASBL | Rue de Bruxelles 61, 5000 Namur
 info@fucid-unamur.be | 081/356 800
 Numéro d'entreprise : BE0416.934.803
 Compte en banque : BE45 0013 1728 8389



Avec le soutien de la
FÉDÉRATION
 WALLONIE - BRUXELLES

Introduction

THÉMATIQUES

Bidonvilles, habitat, précarité, exode rural, migrations, sans-abrisme.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette animation a pour objectifs principaux de :

- Définir les notions de bidonvilles et de « bidonvilisation » ; montrer qu'il s'agit d'un phénomène qui ne se développe pas uniquement au Sud, mais qui apparaît aussi dans certaines grandes villes européennes ; appréhender les causes profondes, économiques et politiques de ce phénomène, causes qui diffèrent au Nord et au Sud ; éviter les approches simplistes du problème consistant à vouloir raser les bidonvilles, et à stigmatiser leurs habitant-e-s.
- Questionner et approfondir ces thématiques en favorisant la construction de savoirs communs et l'échange d'opinions entre les participant-e-s.

PUBLIC

À partir de 16 ans.

Déroulement

L'animation proposée s'appuie sur un type de débat appelé « le questionnement mutuel » : celui-ci consiste à creuser en commun une question donnée en proposant des réponses sous forme d'hypothèses, en les développant ou en les modifiant au fur et à mesure des questions posées par les autres participant-e-s et de l'approfondissement de la discussion qui en résulte. Les hypothèses pourront également être confirmées, affinées ou modifiées, suite à la consultation des ressources

NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S

De deux à une vingtaine de participant-e-s.
1 animateur-riche minimum.

DURÉE

1h30 à 2h, avec possibilité de prolonger lors de séances ultérieures grâce aux ressources complémentaires (voir « Pour aller plus loin »).

LIEU

Un local avec tables et chaises déplaçables, pour faire des groupes, et un tableau.

MATÉRIEL

Sont fournis :

- La fiche pédagogique.
- Un lien vers le podcast hébergé sur Internet : <https://podcast.ausha.co/le-monde-allant-vers/abris-de-fortune-partie-1>

À prévoir par l'animateur-riche :

- Du matériel pour écouter le podcast : un ordinateur ou téléphone avec l'épisode et un baffle.
- Un tableau ou un clipboard.

proposées, notamment l'épisode du podcast.

Selon le nombre de participant-e-s et le temps disponible, une ou plusieurs questions (cf. ci-dessous) peuvent être posées à l'ensemble du groupe avant d'écouter le podcast, puis rep posées après l'écoute du podcast, pour confronter les réponses données sans connaissance préalable de la problématique et les réponses fournies après avoir écouté l'épisode du podcast.

Exemples de questions à poser :

- Qu'est-ce qu'un bidonville ? Où se situent les bidonvilles ? Y a-t-il des bidonvilles en Europe ? En Belgique ?
- Pourquoi existe-t-il des bidonvilles ? Pourquoi des bidonvilles apparaissent-ils en Europe ?
- Qui sont les personnes contraintes de vivre dans des bidonvilles ? Pourquoi y sont-elles contraintes ? Comment y vivent-elles ?
- Que pourrait-on faire sur le plan macropolitique et macroéconomique pour réduire le phénomène de bidonvilisation ?
- Que peut-on faire au niveau d'un pays, d'une commune par rapport à cette situation pour améliorer la situation des personnes qui y vivent ?

INTRODUCTION (10 MIN)

L'animateur·rice annonce l'objectif et le cadre de l'animation (durée, déroulement, provenance de l'outil). Si le groupe ne se connaît pas, l'animateur·rice fait un tour de table des prénoms et/ou une activité « brise-glace » rapide et éventuellement une météo d'accueil pour connaître l'humeur du groupe.

TEMPS 1 : QUESTIONNEMENT MUTUEL (20 MIN)

Variante 1

L'animateur·rice pose une première question parmi les questions ci-dessus (ou d'autres de son choix), et demande aux participant·e·s d'apporter des réponses sous forme d'hypothèses. À tour de rôle, les participants proposent une hypothèse. Un participant endosse le rôle du secrétaire et note au tableau ou sur un clipboard les différentes hypothèses.

Lors d'un deuxième tour de table, chaque participant·e a la possibilité, à tour de rôle, d'interroger un des autres participant·e·s sur l'hypothèse formulée par ce dernier lors du premier tour : il peut poser une question, ajouter une précision, faire un commentaire, apporter une objection, etc. Une première ébauche de discussion et d'approfondissement de la question se met ainsi en place. Si nécessaire, un troisième tour de table

peut être réalisé si les participants ont encore d'autres questions ou remarques à formuler.

Si le temps le permet, l'animateur·rice procède de la même façon pour une ou plusieurs autres questions.

Variante 2

Les participant·e·s sont réparti·e·s en groupes de 4-5. Une question différente est posée à chaque groupe avant d'écouter le podcast.

Dans chaque groupe, l'animateur·rice pose une question parmi les questions ci-dessus (ou d'autres de son choix), et demande aux participant·e·s d'apporter des réponses sous forme d'hypothèses. À tour de rôle, les participant·e·s proposent une hypothèse.

Un·e participant·e endosse le rôle du secrétaire et note au tableau ou sur un clipboard les différentes hypothèses.

Lors d'un second tour de table, chaque participant·e a la possibilité, à tour de rôle, d'interroger n'importe quel autre participant sur l'hypothèse formulée par ce dernier lors du premier tour : il peut poser une question, ajouter une précision, faire un commentaire, apporter une objection, etc. Une première ébauche de discussion et d'approfondissement de la question s'ébauche ainsi. Si nécessaire, un troisième tour de table peut être réalisé si les participants ont encore d'autres questions ou remarques à formuler.

TEMPS 2 : ÉCOUTER (30 MIN)

Écoute de l'épisode du podcast : l'ensemble des participant·e·s écoute l'épisode « Abris de fortune » du podcast « Le monde allant vers », support de cette animation. Durant cette étape, les participant·e·s peuvent prendre note des questions de compréhension qui leur viennent : il peut s'agir de mots de vocabulaire ou encore d'idées développées par l'intervenant qui nécessitent des clarifications.

Les participant·e·s ont pour consigne de repérer les positions et arguments des intervenant·e·s du

podcast par rapport aux questions déjà discutées.

TEMPS 3 : CLARIFIER (5 MIN)

Les participant·e·s sont divisé·e·s en groupes (dans la variante 2, les mêmes groupes qu'au temps 1 sont conservés). Pendant quelques minutes, les participant·e·s discutent en groupes de l'épisode écouté et mettent en commun ce qu'ils-elles ont compris à partir des questions suivantes :

- Quels sont les faits et les concepts évoqués ?
- Quelles sont les opinions avancées ?

Si des incompréhensions émergent et que personne dans le groupe ne sait y répondre, le groupe en prend note. Ensuite, les groupes se rassemblent et chacun des groupes partage avec les autres les incompréhensions qui lui restent. Les personnes des autres groupes y répondent si elles le peuvent. L'animateur·rice peut également compléter la compréhension des participant·e·s en se basant sur les éléments d'aide à la compréhension.

Note : Ce temps doit être assez rapide. Il ne s'agit pas de débattre mais bien de s'assurer que tou·te·s les participant·e·s possèdent une base commune de compréhension de l'épisode.

TEMPS 4 : MISE EN COMMUN (30 MIN - VARIANTE 1 - ET 50 MIN - VARIANTE 2)

Variante 1

Confrontation des éléments donnés dans le podcast avec les hypothèses formulées au préalable par les participant·e·s : pour ce faire, l'animateur·rice repose la première question et demande aux participant·e·s si certains éléments mentionnés dans le podcast ont répondu à cette question et ont contribué à modifier leur hypothèse de départ. Il propose un tour de table qui donne l'occasion à chaque participant·e qui le souhaite

(mais sans obligation) de présenter les éléments qui ont retenu son attention, qui ont modifié sa position, ou encore qu'il-elle souhaite commenter ou discuter.

Le secrétaire note au tableau l'évolution des différentes hypothèses.

L'animateur·rice fait ensuite de même pour la ou les éventuelles autres questions.

Variante 2

Dans chaque groupe, les éléments donnés dans le podcast sont confrontés avec les hypothèses formulées au préalable par les participant·e·s : pour ce faire, l'animateur·rice demande aux participant·e·s si, par rapport à la question qui leur avait été posée, certains éléments mentionnés dans le podcast ont répondu à cette question et ont contribué à modifier leur hypothèse de départ. Il-elle propose un tour de table qui donne l'occasion à chaque participant·e qui le souhaite (mais sans obligation) de présenter les éléments qui ont retenu son attention, qui ont modifié sa position, ou encore qu'il-elle souhaite commenter ou discuter.

Le secrétaire de chaque groupe note au tableau l'évolution des différentes hypothèses.

Les groupes sont dissous et l'animateur s'adresse maintenant à l'ensemble des participants. Il propose à chaque secrétaire de groupe de présenter l'évolution des hypothèses dans son groupe. Tous les participants sont invités à réagir s'ils le souhaitent.

CONCLUSION (5 MIN)

L'animateur·rice fait un tour de parole pour que chacun·e puisse exprimer ce avec quoi il ou elle ressort de cette activité : un ressenti, une information ou une réflexion qui a été partagée. L'animateur·rice conclut en proposant aux participant·e·s quelques pistes de réflexion et d'engagement (voir « Pour aller plus loin »).

Éléments d'aide à la compréhension

LES INTERVENANT·E·S

Nicolas Dendoncker

Professeur au département de géographie de l'UNamur.

Ahmed Ahkim

Directeur du Centre de médiation des gens du voyage et des Roms en Wallonie.

Nancy Ferroni

Porte-parole de la Croix-Rouge

LEXIQUE

Bidonville

Le Programme des Nations unies pour les établissements humains définit le bidonville comme la partie défavorisée d'une ville caractérisée par des logements très insalubres et construits par les habitant·e·s avec des matériaux de récupération, une grande pauvreté et sans aucun droit ou sécurité foncière. Toutefois, le caractère digne ou indigne d'une habitation est quelque chose de relatif : on pourrait dire qu'il existe des logements plus ou moins insalubres.

Exode rural

L'exode rural désigne, dans le langage courant, le départ massif de populations rurales à destination des villes, motivé par la recherche d'un travail ou de meilleures conditions de vie. L'expression a été d'abord appliquée aux pays d'Europe et d'Amérique du Nord du début de l'âge industriel jusqu'à la fin des années 1970, pour être aujourd'hui utilisée principalement dans certains pays du Sud⁰³.

Sans-abrisme

Néologisme, vulgarisé en 2010 par le jury de la Conférence européenne du consensus sur le sans-abrisme⁰⁴. Est considérée comme un sans-abri « la personne qui ne dispose pas de son logement, qui n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et qui n'a dès lors un lieu de résidence, ou qui réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition. »⁰⁵ Toutefois, être

sans-abri ne consiste pas uniquement à devoir dormir dans la rue. On considère aussi comme sans-abri les personnes contraintes de vivre dans des logements temporaires, insalubres ou de piètre qualité⁰⁶.

Migrant·e

Il n'existe pas de définition juridiquement reconvenue du terme « migrant ». Toutefois, selon les Nations Unies, ce terme désigne « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Cependant, il est courant d'y inclure certaines catégories de migrant·e·s de courte durée, tels que les travailleur·euse·s agricoles saisonniers qui se déplacent à l'époque des semis ou des récoltes⁰⁷.

Roms

Selon Amnesty international, « les Roms ou Roma (signifiant « homme marié »), constituent la plus importante et ancienne minorité présente en Europe. Il existe diverses dénominations en fonction du temps et des lieux et teintées de connotations plus ou moins négatives : tsiganes, gens du voyage, gitans, bohémiens, romanichels, manouches, etc. De manière officielle, le terme rom a été adopté par l'Union romani International en 1974. Les Roms parlent le romani, langue orale, provenant du sanskrit. Même si la langue garde un fond commun, elle a évolué selon les régions d'Europe où les Roms vivent disséminés. Dans le monde, les Roms sont approximativement 8 à 10 millions (12 à 15 millions selon les associations roms), la plupart en Europe où ils représentent globalement la plus grosse minorité ethnique. En Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Hongrie et dans les Balkans, ils représentent jusqu'à 10% de la population. Bien qu'il n'existe aucune statistique officielle, les

#03 <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/exode-rural-migrations-rurales-exode-urbain> #04 <https://www.cairn.info/vocabulaire-des-histoires-de-vie-et-de-la-recherche-9782749265018-page-446.htm> #05 <https://www.mi-is.be/fr/faq/quelle-est-la-definition-dun-sans-abri> #06 <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1061&langId=fr> #07 <https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9finitions>

Roms seraient approximativement entre 10.000 et 15.000 en Belgique. Dans ces pays, plus de 90% des Roms ont adopté un mode de vie sédentaire, mais souvent marginalisé (métiers, ha-

bitats, culture et langue spécifiques). Ils forment des communautés bien identifiées, victimes de forts préjugés racistes. Huit foyers roms sur dix sont menacés de pauvreté dans l'UE. »⁰⁸

Pour aller plus loin

À VOIR

Capsule vidéo « Sortir de la rue » (Centre de médiation des gens du voyage et des Roms) : <https://youtu.be/pHislhO9uM8>

Film (docu-fiction) « Spartacus et Cassandra » (réalisateur Ioanis Nuguet), 2015 : ce film pose, tant dans le contenu que dans la forme, le problème de l'aide apportée aux sans-abris et des risques de désappropriation de leur existence.

À LIRE

Livre : Thierry Paquot, « Les bidonvilles », 2022, La Découverte. Disponible à la bibliothèque de la FUCID.

Résumé : « Ensemble de constructions hâtivement bâties avec des matériaux de fortune sur un terrain squatté non viabilisé, destiné à une population pauvre exclue de tout, le bidonville est l'une des modalités de l'urbanisation planétaire, née à la fin du XIXe siècle et qui abritera près de 2 milliards d'habitants en 2030. Le phénomène s'est considérablement amplifié avec l'exode rural et l'extension des mégapoles en ouvrant l'éventail des situations : certains bidonvilles centenaires se sont branchés sur les réseaux d'eau et d'électricité, des bicoques sont dorénavant en « dur » et disposent d'un jardinet, d'autres encore représentent le degré zéro de l'habitabilité avec quelques planches maladroitement clouées entre elles et surmontées d'un bout de tôle. Cet ouvrage retrace la géohistoire des bidonvilles, présente les principales théories socio-anthropologiques qui en expliquent la genèse et la pérennité, s'attarde sur leurs représentations tant romanesques que cinématographiques et évalue ce que ces « villes » incomplètes et inconfortables apportent à l'architecture de survie et à l'urbanisation sans urbanisme. »

Livre : Julien Darmon, « Un monde de bidonvilles. Migrations et urbanisme informel », La République des Idées, 2017.

Résumé : « La dynamique planétaire d'urbanisation passe par l'extension des bidonvilles dans les pays en développement. C'est un huitième de l'humanité qui vit aujourd'hui dans ces espaces. Parallèlement, le retour des bidonvilles et des campements illégaux en France suscite inquiétude, voire alarmisme, sur fond de « crise des migrants ». Pour certains, les bidonvilles doivent être éradiqués comme des foyers d'insalubrité et de criminalité. Pour d'autres, ils constituent un laboratoire de la ville durable, à la fois piétonne, écologique, participative et recyclable. Et si les bidonvilles, au lieu de renvoyer uniquement à un passé effrayant, inventaient aussi des solutions pour l'avenir ? »

Livre : Majid Rahemna, « Quand la misère chasse la pauvreté », 2004, Actes Sud.

Résumé : « La propagation généralisée de la misère et de l'indigence est un scandale social évidemment inadmissible, surtout dans des sociétés parfaitement à même de l'éviter, constate Majid Rahemna. Et la révolte viscérale qu'elle suscite en chacun de nous est tout à fait compréhensible et justifiée. Mais ce n'est pas en augmentant la puissance de la machine à créer des biens et des produits matériels que ce scandale prendra fin, car la machine mise en action à cet effet est la même qui fabrique systématiquement la misère. Il s'agit aujourd'hui de chercher à comprendre les raisons multiples et profondes du scandale. C'est cette recherche qui m'amène aujourd'hui à montrer combien une transformation radicale de nos modes de vie, notamment une réinvention

#08 <https://www.amnesty.be/campagne/discrimination/roms-europe/quisontlesroms>

de la pauvreté choisie, est désormais devenue la condition sine qua non de toute lutte sérieuse contre les nouvelles formes de production de la misère. »

Livre : Jacqueline Fastres et Ahmed Ahkim (dir.), « Les Roms. Chronique d'une intégration impensée », 2014, Intermag.

Résumé : « Ces «chroniques» ont été rédigées au départ du recueil de la parole de familles roms et de services sociaux travaillant avec cette population. Ce qui nous a été dit nous a amenés à nous pencher sur plusieurs aspects mis en avant par les participants, menant les Roms d'une situation dramatique à une autre pire encore. »

Étude : « Ce n'est pas de mon ressort ! Pour une inclusion des familles migrantes en errance » (Bruxelles Laïque, CIRÉ, Le Délégué général aux droits de l'enfant, Plateforme associative Familles en errance) : <https://www.cire.be/publication/ce-nest-pas-de-mon-ressort-pour-une-inclusion-des-familles-migrantes-en-errance/>

Autre site d'information : DIHAL (service gouvernemental de résorption des bidonvilles en France) : <https://www.gouvernement.fr/le-service-public-de-la-rue-au-logement>

PISTES D'ACTION

Soutenir/rejoindre une association/une initiative/une mobilisation. Par exemple :

- Centre de médiation des gens du voyage et des Roms (Namur) : centre chargé d'assurer le lien entre les gens du voyage et les institutions, notamment au travers d'une présence régulière sur le terrain : <https://cmgv.be/>
- ASBL DIOGENES (travail de rue avec les personnes sans-abri) : <https://www.diogenes.brussels/fr>
- FEANTSA (Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abris) : <https://www.feantsa.org/fr>
- Croix-Rouge de Belgique : <https://www.croix-rouge.be/>

PHOTOS

Photos libres de droit (Camille Coletta pour la Croix-Rouge, 2022) :

